

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**

Secrétaire de séance : Yolaine LAUGERAT

**Ordre du jour** :

- Mise en place du référent incendie/secours
  - Mise en place du référent Ambroisie
  - Convention traitement des chats errants
  - Convention d'indemnisation « 30 millions d'amis »
  - Recrutement d'un agent périscolaire
  - Questions diverses
- 
- **Présents** : Gilles BENOIT, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Angélique HUET, Claudine CHEMIERE, Sébastien CHABOT, Denis PEAUDECERF, Marie CALURAUD, Dominique PERRAGUIN, Jean-Baptiste QUINDROIT, , Régis MENNESSIER, Anita GUINARD-AKRETCHE, Chrystèl GOND, Régis VAULLERIN, Françoise JACQUET, Pascal RENARD
  - **Absents** : Marie-Alvina SKURA
  - **Absents avec pouvoirs** : Ludovic MAHE pouvoir à Gilles BENOIT, Germaine DE BENGY pouvoir à Claudine CHEMIERE

**Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour**

- Validation partielle du plan de financement SDE

**L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité**

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2023**

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ **Mise en place du référent incendie/secours**

Initialement, Mme SKURA Marie Alvina avait été désignée pour occuper ce poste. Or, suite à un problème de santé, elle n'est plus en mesure de l'assumer.

M. Le Maire propose à l'assemblée de titulariser M. Régis MENNESSIER qui était jusqu'à présent suppléant.

**Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et nomme M. Régis MENNESSIER référent incendie/secours pour la commune.**

➤ **Mise en place du référent Ambroisie**

L'ambroisie est une plante invasive, très urticante et dangereuse pour l'être humain. Afin de pouvoir bénéficier de toutes les informations diffusées, la préfecture impose la nomination d'un référent ambroisie. M. Le Maire demande à Régis MENNESSIER si cela pourrait l'intéressé notamment en tant qu'ancien de l'ARS.

M. Régis MENNESSIER accepte d'être candidat à ce poste.

**Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité nomme M. Régis MENNESSIER référent ambroisie.**

➤ **Convention traitement des chats errants**

Les chats errants sont de plus en plus nombreux sur notre commune et les habitants s'inquiètent de cette prolifération. Afin de tenter de la juguler, la commune s'est dotée d'une cage de trappage, d'une cage de transport et de gants de protection pour un montant total de 900 €, de manière à capturer les animaux errants pour les conduire chez un vétérinaire où ils seront identifiés par puce électronique et stérilisés. Le coût d'intervention par animal s'élève à environ 200 €.

Il y a lieu d'établir une convention entre un vétérinaire et la commune afin de faciliter ces opérations. Proposition est faite de signer une convention avec le vétérinaire de Mehun sur Yèvre.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec la clinique vétérinaire de Mehun sur Yèvre.**

➤ **Convention d'indemnisation « 30 millions d'amis »**

Le nombre de chats errants pouvant être capturés pour stérilisation étant estimé à au moins une vingtaine, la commune a pris contact avec l'association « 30 millions d'amis » afin d'obtenir une subvention.

Pour obtenir cette aide, il faut que lors du « puçage », les chats soient identifiés au nom l'association et de ce fait, nous pouvons obtenir une aide représentant 50 % du montant des frais engagés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec l'association « 30 millions d'amis ».**

➤ **Recrutement d'un agent périscolaire**

Suite à la demande de mise en disponibilité d'un agent au 1<sup>er</sup> septembre 2023, il y a lieu de recruter un agent technique périscolaire à temps non complet (22/35<sup>ème</sup>) pour une durée d'un an. Plusieurs personnes ont déjà été reçu mais ont décliné l'offre du fait du morcellement journalier de l'emploi du temps.

Le conseil municipal accepte que l'offre soit publiée sur « Panneau Pocket » ainsi que sur le site de la commune.

### ➤ **Validation du plan de financement SDE**

Afin de réduire la consommation d'énergie, le conseil municipal avait entériné le remplacement des lampes de 250 W, 150W et 100W de l'éclairage public par des leds.

Nous avons reçu 1 plan de financements pour le remplacement de 23 horloges pour un montant global de 12 756.49 €HT

M. Le Maire propose de valider le plan de financement correspondant au changement des horloges pour un montant de 12 756.49 €. Sachant que le SDE finance cette opération à hauteur de 50 %, le reste à charge de la commune est de 6 378.25 € .

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Autorise le maire à signer ce plan de financement,**
- **Dis que ce montant est inscrit au budget 2023**

### ➤ **Questions diverses**

#### **Visite de l'Assemblée Nationale :**

Suite à notre demande auprès du député François CORMIER BOULIGEON, son attachée parlementaire a pris contact avec M. Le Maire et propose les dates suivantes pour la visite de cette institution : 20/09, 27/09, 4/10, 11/10, 18/10, 25/10, 8/11, 15/11.

Chaque visite se fera par groupe de 10 personnes maximum et débutera à 14h. Un protocole strict sera à respecter (arrivée à 13h30, fourniture en amont des noms, prénoms, dates et lieux de naissance de chaque participant).

#### **Vidéo protection :**

Nous avons reçu la notification de la subvention qui s'élève à 10 300 €. M. De Brie va lancer l'opération de mise en œuvre.

#### **Créneaux de piscine pour les enfants scolarisés à Bourgneuf :**

Jusqu'à présent, la mise à disposition de la piscine de St Doulchard était gratuite pour l'apprentissage de la nage par les enfants. Seul le transport pour y aller était payant.

Suite à un entretien téléphonique, M. Le Maire de St Doulchard a informé la commune qu'à compter de la rentrée de septembre 2023, les créneaux seraient désormais payants à raison de 210 € de l'heure. Nos écoles disposant de 22 créneaux de 40 minutes chacun, sachant que la volonté de la municipalité est que les enfants de l'école apprennent à nager, l'activité estimée à 3 500 € pour l'année scolaire 2023/2024 sera inscrite au prochain budget.

**Fil du Gy** : la distribution a été différée d'une semaine afin d'y adjoindre le livret du comice. Elle pourra avoir lieu dès le samedi 8 juillet.

**Sacs écologiques** : La mairie a fait le choix d'offrir un sac écologique à chaque foyer. Nous les avons reçus la semaine dernière. Ce sac sera distribué en fin d'année avec le bulletin municipal

**13 juillet** : A ce jour, 75 personnes sont inscrites pour le repas qui se déroulera après l'apéritif républicain, à la salle des fêtes à partir de 20 heures.

**Jeu de jardin** : le jeu de jardin commandé chez le fournisseur PROLUDIC est arrivé. Il sera installé dans le jardin de la mairie en septembre ou octobre.

**Curage des fossés** : un plan pluriannuel de curage des fossés va être étudié ainsi qu'un plan d'hydro curage des réseaux d'eaux pluviales

**Commission voirie** : elle se réunira le 20 juillet à 9 heures en mairie en présence de M. Thomas CLAVIER et de l'entreprise TPB afin de statuer sur le démarrage des travaux de la rue des plantes.

Le prochain Conseil municipal est fixé le **jeudi 7 septembre**

La séance est levée à 20h30

La Secrétaire

Yolaine LAUGERAT

Le Maire,

Gilles BENOIT

Les Membres